

/ Communiqué de presse - 24.03.2021

Urbanis se félicite des propositions du rapport Sichel

Urbanis se félicite des propositions mises en avant dans le rapport rendu au gouvernement le 18 mars par Olivier Sichel, Directeur Général Délégué du Groupe Caisse des Dépôts, et en particulier : un accompagnement territorialisé par un tiers de confiance, un financement inclusif pour tous et la mise en place d'une plateforme unique de confiance pour la massification de la rénovation des logements privés en France. Ces propositions viennent souligner l'importance du travail de terrain que réalisent les opérateurs comme Urbanis depuis plus de 40 ans.

La rénovation énergétique pour tous, Urbanis innove depuis 40 ans

C'est dans cette direction que s'inscrit Urbanis dont les équipes accompagnent les propriétaires et copropriétaires entreprenant des travaux de rénovation énergétique à travers la France, dans le cadre d'opérations programmées ou de missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en copropriétés.

Urbanis s'inscrit également dans des dispositifs plus novateurs. L'entreprise anime l'une des premières places de marché régulée de la rénovation énergétique de l'habitat privé. Cette expérimentation de la Métropole Européenne de Lille s'adresse aux ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs. La rénovation énergétique des logements devient ainsi un sujet qui concerne toute la population, quels que soient le revenu et l'âge des propriétaires.

Urbanis, premier opérateur ANAH membre du réseau FAIRE

C'est dans cet esprit qu'Emmanuelle Pernes, présidente d'Urbanis, a signé la charte "ENGAGÉ POUR FAIRE". Urbanis rejoint ainsi, en sa qualité d'opérateur de l'Agence nationale de l'habitat, l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans le parcours de rénovation énergétique des bâtiments réunis sous cette signature commune.

Accompagner les projets de rénovation énergétique de l'habitat privé

Depuis 1979, Urbanis conseille et accompagne les acteurs publics dans leurs politiques d'amélioration de l'habitat privé et place aujourd'hui la rénovation énergétique au cœur de ses missions. Dans le cadre de dispositifs publics, de concessions de service public ou même de commandes directes de syndicats de copropriétaires, les équipes d'Urbanis accompagnent les propriétaires et copropriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.

Cet accompagnement repose toujours sur un diagnostic technique, énergétique et financier avant la projection de scénarios de travaux. Il nous apparaît essentiel d'être sur le terrain, au plus près des propriétaires, afin de les conseiller et les accompagner du début de leur projet jusqu'à la fin des travaux. **C'est un accompagnement professionnel et neutre qui est la garantie de projets durables, efficaces, et du bon emploi des aides publiques.**

Découvrir nos projets emblématiques de rénovation énergétique dans l'habitat privé.

Contacts Presse

Emmanuelle Pernes - Présidente - emmanuelle.pernes@urbanis.fr

Alex Ferreira - Communication - alex.ferreira@urbanis.fr